

Bourses

Qui peut les demander ?
Comment, quand et où les demander ?



ICP
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

**L'attribution d'une bourse n'est pas systématique.
Les démarches préalables sont à entreprendre six mois à un an
avant le début des études.
Cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise uniquement à vous donner
des pistes de recherches.**

1. Vous souhaitez poursuivre vos études à l'Institut Catholique de Paris

- Plusieurs organismes et institutions peuvent vous aider financièrement (*voir tableau ci-dessous*) ; parmi ceux-ci, l'Institut Catholique de Paris s'est doté d'une Charte des bourses, disponible sur : www.icp.fr/fr/Formations/Financer-ses-etudes/Demandes-de-bourses.
- Au-delà des bourses de solidarité, attribuées sur critères sociaux (*voir les critères habituels sur www.cnous.fr/_faq_.htm*), quelques bourses d'excellence, exceptionnelles, sont également prévues pour les meilleurs étudiants, qui ajoutent à leur réussite universitaire une implication notable dans un projet collectif.

N.B. : Pour les étudiants non francophones, un bon niveau de français est exigé (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence). En cas de niveau insuffisant, des cours de français peuvent être suivis à l'Institut de Langue et de Culture Françaises (ILCF), avant de rejoindre un cursus universitaire ou parallèlement à ce cursus :

www.icp.fr/fr/International/Apprenez-le-francais-au-coeur-de-Paris

Tél. +33 (0)1 44 39 52 68 – Courriel : ilcf@icp.fr

2. Vous souhaitez poursuivre vos études à l'étranger

Votre interlocuteur principal est le Service des Relations Internationales de l'Institut Catholique de Paris :
Té. +33 (0)1 44 39 84 63 – Courriel : international@icp.fr

Institut Catholique de Paris – Bourses de solidarité

Bénéficiaires :

- inscrits à l'ICP ;
- en fonction des revenus du foyer ;
- en fonction des résultats scolaires et universitaires.

Dépôt des dossiers : auprès des Doyens ou Directeurs d'organismes qui transmettent au Vice-Rectorat aux affaires académiques (le dossier est disponible en ligne sur www.icp.fr/fr/Formations/Financer-ses-etudes/Demandes-de-bourses)

Date limite : 31 mars

Institut Catholique de Paris – Bourses d'excellence

Bénéficiaires :

- inscrits à l'ICP
- en fonction des résultats scolaires/universitaires et de la réalité de l'engagement solidaire et éthique

Dépôt des dossiers : auprès des Doyens ou Directeurs d'organismes qui transmettent au Vice-Rectorat aux affaires académiques (le dossier est disponible en ligne sur www.icp.fr/fr/Formations/Financer-ses-etudes/Demandes-de-bourses)

Date limite : 31 mars

Ministère de l'Enseignement supérieur

Bénéficiaires : inscrits en 1^{er} ou 2^e cycle

- Français de – de 26 ans
- Étrangers dont les parents résident en France depuis deux ans au moins
- Inscrits en Lettres ou Philosophie 1^{er} et 2^e cycles d'État
- Inscrits à la FASSE 1^{er} et 2^e cycles
- Inscrits en Théologie 1^{er} cycle

Dépôt des dossiers : par Internet : www.crous-paris.fr

Le Secrétariat Universitaire met à votre disposition le matériel nécessaire.

Délais : du 15 janvier au 30 avril

Gouvernement français

Bénéficiaires : étudiants étrangers

Dépôt des dossiers : auprès des services culturels des Ambassades de France du pays de résidence

Date limite : 1 an au moins avant la rentrée universitaire

Ministère des Affaires Étrangères

Bénéficiaires : étudiants religieux étrangers (séminariste, prêtre, religieux, religieuse)

Dépôt des dossiers : auprès des Services Culturels des Ambassades de France du pays d'origine

Date limite : 15 mars

EGIDE – centre français pour l'Accueil et les échanges internationaux

Bénéficiaires : étudiants étrangers

Dépôt des dossiers : 28, rue de la Grange aux Belles – BP 7310 – 75010 PARIS, ou www.egide.asso.fr

Date limite : 6 mois au moins avant le début de l'année universitaire

Fondation de France

Bénéficiaires :

- jeunes de 18 à 30 ans
- projet professionnel spécifique et original

Dépôt des dossiers : Fondation de France – Service des Prêts d'honneur aux jeunes – 40 avenue Hoche 75008 PARIS

Date limite : 31 mai

Ambassades étrangères à Paris

Bénéficiaires : étrangers

Dépôt des dossiers : s'adresser auprès des gouvernements respectifs ou auprès des Ambassades à Paris

Date limite : 1 an au moins avant la rentrée universitaire

Œuvre d'Orient

Bénéficiaires : Chrétiens de rite oriental, mandatés par leur Évêque ou leur Supérieur

Dépôt des dossiers : 20 rue du Regard 75006 PARIS, ou www.oeuvre-orient.fr

Date limite : vous renseigner sur place

Fondations Catholiques Anglaise et Écossaise

Bénéficiaires :

- étudiants du Royaume Uni ou de l'un des pays du Commonwealth
- en Théologie, Droit Canonique, Philosophie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation ou ILCF

Dépôt des dossiers : auprès des Doyens ou Directeurs d'organismes qui transmettent au Vice-Rectorat à la Recherche

Date limite : 31 mars

Fondation Irlandaise

Bénéficiaires : étudiants irlandais

Dépôt des dossiers : auprès du Prof. Michael O'DWYER,

Chef du département de français, Maynooth University – Maynooth College – CO/KILDARE Irlande

Date limite : 31 mars

Défi Jeune

Bénéficiaires : jeunes de 18 à 25 ans pour un projet collectif ou individuel en lien avec le sport, l'humanitaire, le social, les sciences, la culture, le marketing.

Dépôt des dossiers : auprès de la Délégation Départementale de la Jeunesse et des Sports

Date limite : se renseigner auprès de la Délégation

Faire ses études à l'étranger : liste des soutiens financiers possibles

Allocation de mobilité ERASMUS

Bénéficiaires :

- étudiants désirant effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire de l'Institut Catholique de Paris
- durée d'attribution : elle ne peut être inférieure à 3 mois, ni supérieure à 12 mois consécutifs.

Dépôt des dossiers : s'adresser au Service des Relations Internationales de l'Institut Catholique de Paris

Tél. 01 44 39 84 63 – international@icp.fr

Date limite : 1 an au moins avant la mobilité envisagée

Commission Franco-Américaine

Bénéficiaires : bourses Fulbright : études ou recherches

Dépôt des dossiers : 9 rue de Chardin 75016 PARIS – Tél. 08 92 68 07 47
de 14h30 à 16h30 sauf le mardi – www.fulbright-france

Date limite : 31 décembre

British Council

Bénéficiaires : bourses d'études niveau Master ou plus

Dépôt des dossiers : British Council – Service des Bourses – 9 rue de Constantine 75340 PARIS Cedex 07 – Tél. 01 49 55 73 00
www.britishcouncil.org/france/

Date limite : entre octobre et février

Centre Culturel Canadien

Bénéficiaires : bourses d'études et de recherche

Dépôt des dossiers : 5 rue de Constantine 75007 PARIS – Tél. 01 44 43 21 90 – www.canada-culturel.org

Date limite : 1 an au moins avant la mobilité envisagée

Office Allemand d'Échanges Universitaires (D.A.A.D.)

Bénéficiaires : bourses d'études et de recherche

Dépôt des dossiers : 24 rue Marbeau 75116 PARIS – Tél. 01 44 17 02 30 – www.daad.de/paris

Date limite : fin février de l'année de départ

Forum Culturel Autrichien (F.C.A.)

Bénéficiaires : bourses d'études et de recherche à partir du L3

Dépôt des dossiers : 17 av de Villiers 75007 PARIS – Tél. 01 47 05 27 10 – www.fca-fr.com

Date limite : 1 an au moins avant la mobilité envisagée

Bourses Internationales Ville de Paris

Bénéficiaires :

- étudiants inscrits dans l'Académie de Paris en mobilité sortante hors Union Européenne
- être inscrit au minimum en Master 1
- avoir un projet pédagogique lié à la Ville de Paris

Dépôt des dossiers : télécharger le formulaire de candidature sur le site de la Ville de Paris – www.paris.fr

Date limite : 15 avril

Institut Catholique de Paris

Adresse postale : 21 rue d'Assas 75270 Paris cedex 06
Tél. +33 (0)1 44 39 52 00

Secrétariat Universitaire

Tél. +33 (0)1 44 39 52 25 - Fax : +33 (0)1 44 39 84 59 - Courriel : secretariat.universitaire@icp.fr

icp.fr

Établissement privé d'enseignement supérieur. Association reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des dons et des legs.



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde